

COMMUNAUTE INTERCOMMUNALE REUNION EST
Bras-Panon – Plaine des Palmistes – Saint-André
Saint-Benoît – Sainte-Rose - Salazie

**EXTRAIT DU PROCES VERBAL
DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

AFFAIRE 2026_C_053

BUDGET PRIMITIF 2026 – BUDGET ANNEXE DU PHOTOVOLTAÏQUE

L'AN DEUX MILLE VINGT SIX, LE VINGT NEUF AVRIL, le Conseil Communautaire de la Communauté Intercommunale Réunion Est, dûment convoqué, s'est réuni dans la Salle du Conseil Communautaire, la séance a été ouverte sous la présidence de **Monsieur Joé BEDIER**.

Le Président certifie que la convocation initiale du Conseil Communautaire avait été faite, le **16/04/2026**.

Le nombre des membres en exercice est **47**.

Nombre de membres :

Présents	Représentés	Absents	Total des votes
42	6	0	48

ETAIENT PRESENTS :

Monsieur Joé BEDIER, Monsieur Patrice SELLY, Monsieur Jean-Marc PEQUIN, Monsieur Ridwane ISSA, Madame Adelaïde CERVEAUX, Madame Anne CHANE-KAYE-BONE-TAVEL, Monsieur Georges PARVEDY, Monsieur Bruno ROBERT, Monsieur Laurent RAMASSAMY, Madame Sarah SALAH-ALY, Madame Alexa SOUPOU, Monsieur Jeannick ATCHAPA, Monsieur Mario MOREAU, Monsieur Johnny PAYET, Madame Sonia ALBUFFY, Madame Mayline BRENNUS, Madame Juanita CANIGUY, Monsieur Augustin CAZAL, Monsieur Jean-Paul CONSTANT, Madame Odile DAMOUR, Monsieur Olivier DESIRE, Monsieur Patrice ELLAMA, Monsieur Christian GOTTE, Madame Asmahane ISSIMAILA HAMIDA, Monsieur Jean Michel JAUZE, Monsieur Matthieu K/BIDY, Monsieur Xavier MANDRIN, Monsieur Gilles NAZE, Monsieur Laurent PAPAYA, Madame Sylvie PAYET, Madame Stéphanie POÏNY TOPLAN, Monsieur Dominique PRIX, Madame Doly RAMSAMY, Madame Gilberte RAYEPIN MOUTOUSSAMY, Madame Nina ROGER, Madame Valentine SERRANO, Madame Marina SITAYA, Madame Marie May TESCHER, Madame Marie Linda VIRAPIN KICHENIN, Monsieur Jean Marie VIRAPOULLE, Monsieur Laurent VIRAPOULLE, Madame Evelyne VOISIN

ETAIENT ABSENTS :

ABSENTS AYANT DONNE PROCURATION :

Monsieur Dominique PANAMBALOM donne procuration à Monsieur Dominique PRIX, Madame Cindy SOUCANE donne procuration à Madame Sonia ALBUFFY, Monsieur Mario EDMOND donne procuration à Madame Nina ROGER, Madame Sidoleine PAPAYA donne procuration à Monsieur Mario MOREAU, Madame Nathalie SEYCHELLES donne procuration à Monsieur Jeannick ATCHAPA, Monsieur Jérémy VIDOT BONDAL donne procuration à Monsieur Jean-Paul CONSTANT

SECRETAIRE DE SEANCE : Madame Mayline BRENNUS qui accepte, a été désignée pour remplir les fonctions de Secrétaire de séance.

Que la condition de quorum a été atteinte.

AFFAIRE - 2026_C_053

BUDGET PRIMITIF 2026 – BUDGET ANNEXE DU PHOTOVOLTAÏQUE

Le Budget primitif 2026 de « l'activité photovoltaïque » s'élève, en mouvements budgétaires et toutes sections confondues, à **60 100,00 €** et se répartit de la manière suivante :

	DÉPENSES	RECETTES	
Exploitation	35 000,00	35 000,00	58%
Investissement	25 100,00	25 100,00	42%
TOTAL	60 100,00	60 100,00	100%

SECTION D'EXPLOITATION

1/ Les dépenses d'exploitation

Le Budget primitif 2026 prévoit des dépenses d'exploitation à hauteur de 35 000,00 €. Elles se détaillent, par chapitre, de la manière suivante :

Dépenses d'exploitation		
Chapitre	Libellé	BP 2026
11	Charges à caractère général	4 100,00
66	Charges financières	5 800,00
Sous-total mouvements réels		9 900,00
042	<i>Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles</i>	23 600,00
23	<i>Virement de la SF à la SI</i>	1 500,00
TOTAL		35 000,00

Les dépenses réelles correspondent à l'entretien et à la réparation des panneaux photovoltaïques au chapitre 011 (4 100,00 €) et aux intérêts d'emprunt imputés au chapitre 66 (5 800,00 €).

Les opérations d'ordre de transfert entre sections (23 600,00 €) enregistrent la dotation aux amortissements des immobilisations et le virement de la section de fonctionnement à la section d'investissement (1 500€).

2/ Les recettes d'exploitation

Globalement, les recettes d'exploitation s'élèvent à 35 000,00 € et se détaillent, par chapitre, de la manière suivante :

Recettes d'exploitation		
Chapitre	Libellé	BP 2026
70	Ventes et prestations de services	35 000,00
Sous-total mouvements réels		35 000,00
TOTAL		35 000,00

Le produit des ventes (35 000,00 €) correspond à la production d'énergie revendue à EdF.

SECTION D'INVESTISSEMENT

1/ Les dépenses d'investissement

Les dépenses d'investissement s'élèvent à **25 100,00 €** et se détaillent, par chapitre, de la manière suivante :

Dépenses d'investissement		
Chapitre	Libellé	BP 2026
16	Emprunts et dettes assimilés	23 600,00
21	Immobilisations corporelles	1 500,00
Sous-total mouvements réels		25 100,00
TOTAL		25 100,00

Les emprunts et dettes assimilés (23 600 €) concernent le remboursement du capital de l'emprunt et les immobilisations corporelles (1 500€) concernent le remplacement de panneaux photovoltaïques.

2/ Les recettes d'investissement

Les recettes d'investissement s'élèvent à **25 100,00 €** et se détaillent, par chapitre, de la manière suivante :

Recettes d'investissement		
Chapitre	Libellé	BP 2026
040	Opérations d'ordre transfert entre sections	23 600,00
023	Virement de la SF à la SI	1 500,00
TOTAL		25 100,00

Les mouvements d'ordre entre sections (23 600 €) correspondent aux amortissements des immobilisations le virement de la section de fonctionnement à la section d'investissement (1 500€).

Ainsi, le budget primitif 2026 du budget annexe « Activité Photovoltaïque » s'élève, toutes sections confondues, à 60 100,00 €, dont 35 000,00 € pour la section d'exploitation (58%) et 25 100 € (42%) pour la section d'investissement.

- **VU** les articles L1612-1 à L1612-20 du Code Général des Collectivités Territoriales relatifs à l'adoption et à l'exécution des budgets,

- **VU** l'article L2224-1 et L2224-2 du Code Général des Collectivités Territoriales relatifs aux budgets des services publics à caractère industriel ou commercial exploités en régie, affermés ou concédés par les communes,

Le Conseil Communautaire décide, à l'unanimité des suffrages exprimés, avec 48 « Pour »,

- **D'ADOPTER**, au niveau du chapitre, le budget primitif 2026 du budget annexe « activité photovoltaïque ».
- **D'AUTORISER** le Président ou son représentant à signer tout document relatif à cette décision et à prendre les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Fait à Saint Benoît,

Le ou la secrétaire de séance
Madame Mayline BRENNUS

**Pour extrait conforme ,
Le président de la CIREST**

Joé BEDIER